DÉLÉGATION DE BOURGOGNE

https://bourgogne.secours-catholique.org

"Non" aux enfants à la rue !



PRISE DE POSITION

04/09/2024

Jeudi 5 septembre 17h30 : "Pas d’enfants à la rue"

Début août, 7 familles étrangères particulièrement vulnérables hébergées à l’abri de nuit du 115 depuis plusieurs mois à Dijon ont été mises à la rue avec un chantage choquant : « bénéficier » quelques jours d’un nouvel hébergement si elles acceptaient d’être expulsées « volontairement » de France et d’attendre passivement que la police vienne les chercher pour les mettre dans l’avion vers des pays où elles courraient les plus grands dangers.

Parmi elles :

- une femme victime de violences graves avec son enfant
- une fillette dont l'état a nécessité une hospitalisation pour une affection grave mettant sa vie en danger
- un père de famille atteint d'une maladie paralysante
- un adolescent gravement malade

Pour le moment, nous n'avons pu obtenir de solution provisoire que pour une famille. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs des démarches en cours pour obtenir une régularisation. Ce chantage à la souffrance des enfants pour obtenir des parents d'accepter d'être expulsés nous choque profondément. Au-delà de ces cas, les travailleurs sociaux, les associations sont de plus en plus alertés sur des familles sans abri.

Cela rejoint la situation nationale de milliers d'enfants à la rue que dénoncent toutes les associations humanitaires nationales bien loin de promesses présidentielles pas si lointaines. Cela remet en cause le principe d'inconditionnalité de l'hébergement consacré par l'article L. 345-2-2 du code de l'Action sociale et des familles qui prévoit que : « *Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence* ».

Nous ne pouvons admettre que le respect de droits vitaux d'enfants soit bafoué parce que leurs parents ne sont pas dans la bonne case administrative.

Il existe des solutions :

- mettre de l'argent pour augmenter les places d'hébergement plutôt que pour créer des centres de rétention où l'on enferme des personnes sans jugement

- avoir une politique de régularisation qui permettrait de travailler légalement et de se loger normalement à tous les « sans-papiers » qui ne demandent que çà

Venons toutes et tous le dire jeudi 5 septembre à 17h 30 devant l'abri de nuit du chemin des Creuzots (vers boulevard des Bourroches) à Dijon.

Collectif de soutien aux demandeurs d'asile et migrants (ACAT Dijon / Action Catholique Ouvrière / AFRANE Bourgogne / AGIR abcd 21 / AIDES Bourgogne Franche Comté / Amis de la Confédération Paysanne / Amnesty International Dijon / APF France Handicap / ATTAC21 / ATMF Dijon / CFDT 21 / CGT 21 / Club Unesco Dijon / CCFD-Terre Solidaire / CNT 21 / Collectif du lycée d'accueil international Le Castel / Confédération Paysanne / Confédération Syndicale des Familles / Espace Autogéré des Tanneries / Euphorbe en Illabakan / FCPE / FSU 21 / LVN personnalistes et citoyens / LDH Ligue des Droits de l'Homme / Maison Phare / MAN / Mouvement de la Paix / MRAP / Pastorale des Migrants / PNS Bourgogne Mali / RESF 21 / SAF / SNES FSU / SOS Refoulement / SOS Racisme / Solidaires / Solidarité afghane / Sud santé sociaux / UJFP / UNEF / Tends la Main, la Cimade/ Secours Catholique)

Lire l'article

https://bourgogne.secours-catholique.org/notre-actualite/non-aux-enfants-la-rue